DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire 2016

Effectifs – Patrimoine scolaire - Périscolaire

Conférence de presse du mercredi 31 août 2016

Service Presse - Ville de Grenoble – presse@grenoble.fr

Edito

Au fronton des écoles s'affiche la devise de notre République : Liberté – Egalité - Fraternité. Lieu d'accès au savoir, d'apprentissage de l'esprit critique et de construction des citoyens de demain, l'école est en effet la première brique pour faire République : condition indispensable à l'émancipation de chacun et de tous, elle accueille tous les enfants sans exclusion, est indispensable à la lutte contre les inégalités et accompagne le « faire société ».

Pilier essentiel de notre démocratie, l'éducation pensée comme un parcours est la priorité de notre municipalité. C'est aussi l'affaire de tous : parents, enseignants, services municipaux, intervenants…

Cet été a été l'occasion de travaux d'amélioration de l'accueil des enfants et des adultes engagés à leurs côtés. Plus largement, le Plan écoles, qui associe constructions et agrandissements d'établissements, se poursuit à bon rythme pour répondre à l'augmentation d'effectifs que connaît notre ville depuis près de dix ans.

Au-delà, nous nous engageons fortement pour construire des temps périscolaires porteurs de sens, respectueux du rythme des enfants, de leurs besoins et même de leurs envies.

Cette démarche, construite en dialogue avec de très nombreux acteurs engagés sur les différents temps de l'enfant, est un maillon d'une réflexion transversale et de long terme sur la place de l'enfant dans la ville. Cette préoccupation nous anime au-delà des portes de l'école : conception des espaces de jeu, aménagement urbain et partage de l'espace public, réduction des vitesses en ville, projets culturels et sportifs… Il s'agit de construire, ensemble, la ville à hauteur d'enfant.

Eric Piolle, Elisa Martin et Fabien Malbet

Des effectifs en hausse

13 nouvelles classes à la rentrée 2016

Pour faire face au nombre élevé d'enfants par classe et améliorer les conditions d'enseignement, la direction académique de l'Isère a prévu (au 31 août 2016) **l'ouverture de 13 classes (pas de fermeture).**

Cette évolution du nombre de classes est due à la création de nouveaux quartiers et donc de nouveaux arrivants, ainsi qu'à des mobilités au sein même du territoire grenoblois.

Parmi ces ouvertures :

- **2 concernent des classes de maternelles** : Joseph Vallier, Beauvert.
- **11 concernent des classes d'élémentaires** : Paul Bert, Anatole France, Libération, Sidi Brahim, Clémenceau, Ferdinand Buisson, Jules Ferry, Christophe Turc, Les Genêts, Les Trembles, Beauvert.

Le secteur de l'école Jean Macé est en pleine évolution avec la construction de logements en nombre important et avec le développement du quartier. La Ville, en lien avec l'Education Nationale y porte une attention particulière pour être en capacité d'ouvrir une classe si nécessaire.

Deux postes supplémentaires ont été attribués pour accompagner les enfants en éducation prioritaire à Beauvert et à Daudet, deux écoles classées en éducation prioritaire en 2015, au titre du dispositif « *plus de maîtres que de classes* ».

Les effectifs prévisionnels sont en augmentation : 224 élèves supplémentaires pour l'année 2016-2017, avec une évolution concentrée sur les élémentaires.

	2015-2016	2016-2017	Différentiel
Maternelles	5 291	5 270	-21
Elémentaires	7 635	7 880	+245
Total	12 926	13 150	**+224**

Des travaux pour améliorer le cadre d'apprentissage

En septembre 2015, la municipalité a voté un **Plan écoles,** qui vise, à l'échelle du mandat, **à accueillir correctement tous les élèves de Grenoble**.

Ce Plan écoles se décline en trois priorités :

- Six nouvelles écoles ou écoles agrandies dans différents quartiers de la ville,
- Réhabilitation ou construction de quatre restaurants scolaires,
- Mise à niveau des écoles existantes par des travaux d'entretien réguliers.

Point d'avancement du Plan écoles

. **Au cours de l'année scolaire 2015-2016**, toutes les grandes opérations prévues dans le cadre du Plan écoles ont avancé :

- Achat de l'ancienne école Saint-Bruno,
- Adoption du programme et première étape de la phase concours des écoles Diderot, Hoche, Saint-Bruno et Flaubert.
- Dépôt des permis de construire pour trois restaurants scolaires (Jouhaux, Sidi-Brahim, Elisée Chatin).

. **D'ici la fin de l'année 2016**,

- Etude et concertation par l'équipe d'architectes sélectionnée de la restructuration du restaurant scolaire de l'école Buffon.
- Sélection des lauréats des concours d'architecture des écoles Diderot, Saint-Bruno, Hoche et Buffon,
- Lancement du concours de maîtrise d'œuvre de l'école Flaubert.

. **En 2017**, livraison de trois restaurants scolaires : Jouhaux, Sidi-Brahim, Elisée Chatin.

. La Ville de Grenoble a mis en place avec la SPL OSER un diagnostic énergétique, assorti de préconisations de travaux pour trois groupes scolaires : Painlevé, Ampère et Elisée Chatin. Le conseil municipal de juillet 2016 a confié à la SPL OSER le soin de lancer un appel à candidatures afin de sélectionner les entreprises chargées des travaux.

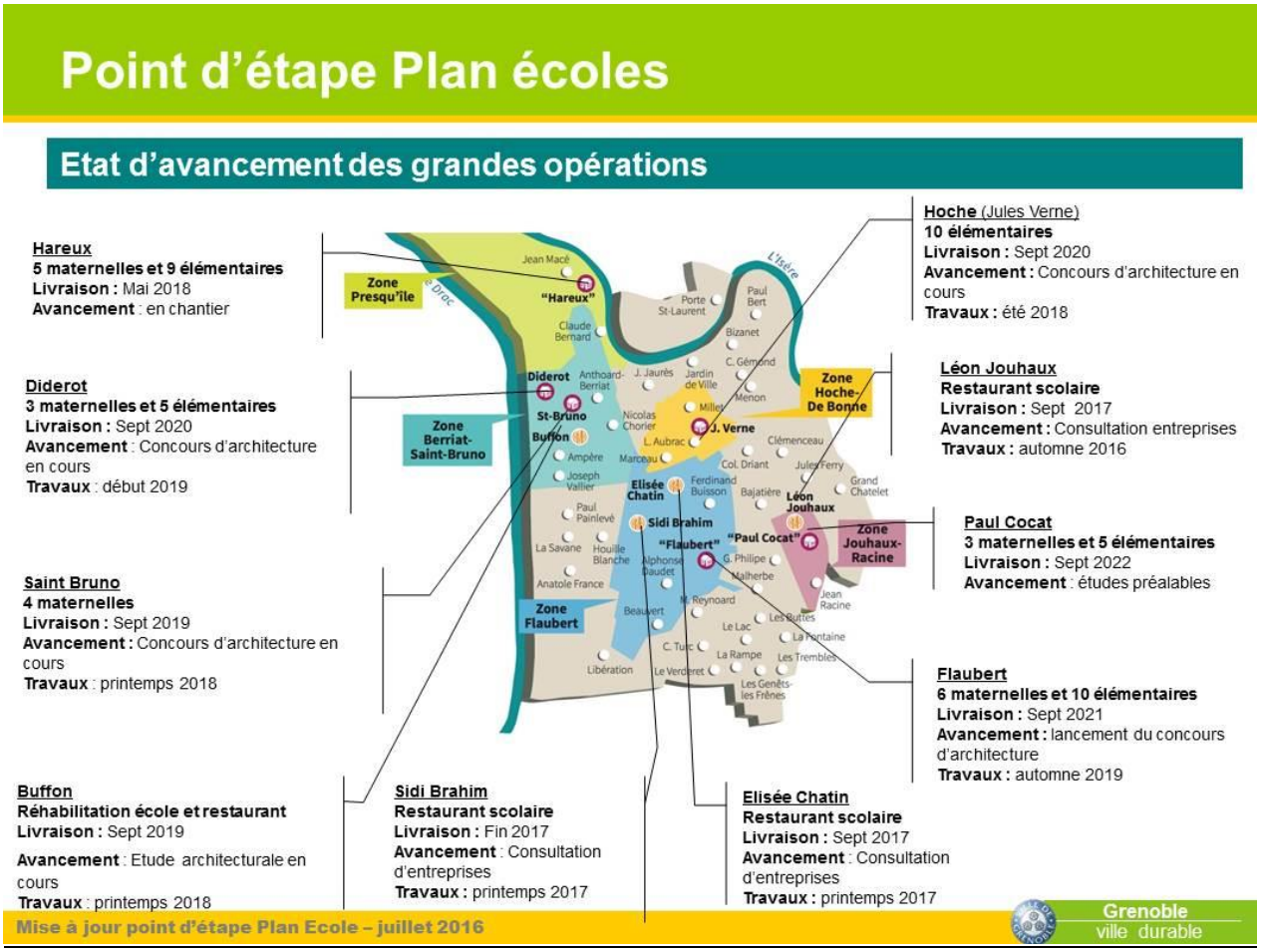

Des travaux chaque année

En plus des grandes opérations, des travaux sont réalisés **pour améliorer la capacité d'accueil des écoles** dès la rentrée 2016 et les suivantes. Ainsi, pendant l'été, plus d'un million d'euros de travaux ont été réalisés à l'école Jean Racine (secteur 5) pour réaliser une extension de la maternelle et ainsi créer de nouvelles classes et aménager les espaces extérieurs. Des travaux d'extension ont également été réalisés à l'école Sidi Brahim (3 classes), des modulaires ont été mis en place à Lucie Aubrac (2 classes) et à Beauvert (salles de périscolaire). Par ailleurs, une partie d'une aile de l'école Jean Macé a été réhabilitée.

Des travaux d'entretien du patrimoine scolaire sont réalisés tous les ans, notamment dans la période estivale, dans toutes les écoles de la ville pour répondre aux normes de sécurité et améliorer les conditions d'accueil dans l'école.

Exemples :

- Transformation de locaux en salles de classe à Sidi-Brahim et Jean Macé
- Réfection de faux plafonds à la Savane, au Jardin de Ville, aux Trembles
- Création de sanitaires à Joseph Vallier
- Encloisonnement des escaliers pour la mise en sécurité incendie à Jules Ferry
- Remplacement de la toiture en zinc à Marie Reynoard-Christophe Turc pour faire face aux infiltrations récurrentes
- Réfection de l'étanchéité de la toiture à l'école du Lac
- Réfection de salles de classes à Paul Bert et à la Fontaine
- Création d'un local de stockage et d'une tisanerie à Ampère

Etc.

Des travaux d'accessibilité ont également été réalisés dans plusieurs écoles :

- Modification des portes d'entrée à Paul Bert et à la Bajatière,
- Mise en accessibilité d'escaliers à Jules Ferry, Lucie Aubrac, Jean Racine, Sidi Brahim et Anthoard,
- Création de rampes d'accès à Sidi Brahim et à la Bajatière,
- Mise en place de visiophones à Sidi Brahim et Anthoard,

Une partie des petits travaux, notamment la peinture, ont été réalisés par des jeunes dans le cadre des **« jobs d'été » : 70 jeunes gens de 16 à 25 ans,** encadrés par des professionnels du bâtiment, ont participé à la rénovation de classes et d'espaces scolaires dans plus d'une dizaine d'écoles.

Au total, 2,8 M€ seront engagés sur l'année 2016 pour l'entretien et l'augmentation des capacités d'accueil de Grenoble.

Périscolaire : les nouveautés de la rentrée 2016

La mise en place du périscolaire dans les écoles de Grenoble répond à certaines valeurs qui sont celles de la Ville :
● La réduction des inégalités et la lutte contre les déterminismes sociaux,
● L'apprentissage de la vie collective et l'ouverture au monde,
● L'épanouissement de l'enfant via le respect de son rythme, son accompagnement vers l'autonomie et le plaisir.

Ces valeurs se déclinent dans la mise en œuvre des animations périscolaires, notamment dans le choix et la conduite des activités, dans l'organisation des temps et dans la posture éducative des professionnels.

Parce que chaque agent travaillant dans les écoles contribue à faire vivre ces valeurs éducatives **un guide de l'accueil de l'enfant** a été rédigé et remis à toutes les équipes.

Organisation du périscolaire

A la rentrée 2016, le projet périscolaire de Grenoble connait des évolutions notamment en termes d'organisation. Les changements mis en place sont travaillés depuis deux ans avec les parents d'élèves, l'Education nationale, les partenaires associatifs et les équipes de la Ville. Différents scénarios proposés ont été **soumis au vote des parents en janvier 2016**. Enfin, **19 conseils de périscolaire** ont permis au printemps à l'ensemble de la communauté éducative d'envisager le projet périscolaire de chaque école.

Principes de l'organisation mise en place :

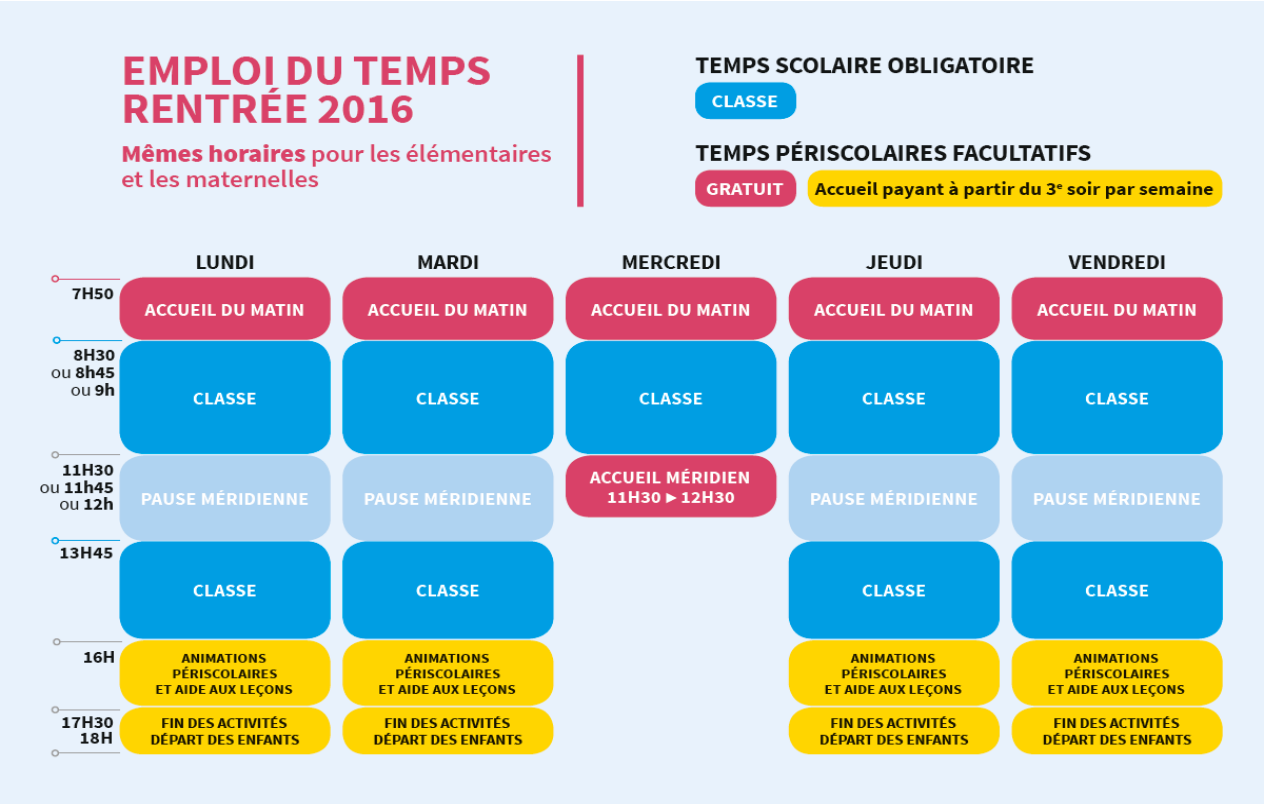

● Un **accueil unique** proposé chaque soir de la semaine, avec le maintien des taux d'encadrement actuels, et se décomposant de la façon suivante :
- **Un temps de 16 h à 17 h 30** regroupant goûter, aide aux leçons et animations,
- **À 17 h 30, fin des animations** et départ possible des enfants,
- **Un départ possible à partir de 17 h en maternelle** pour s'adapter au rythme des plus petits.

● Accès à 3 heures d'activités périscolaires gratuites et ouvertes à tous par semaine.

● Priorité au choix des familles pour le reste de la semaine pour organiser le temps de l'enfant : clubs de sport, danse, natation, musique...

● La mise en place d'**une tarification progressive au quotient familial** au-delà de 2 soirs de fréquentation par semaine, quels que soient les soirs choisis par les familles, pour prendre en compte les contraintes de garde.

	FORFAIT 3 SOIRS/SEMAINE		FORFAIT 4 SOIRS/SEMAINE	
QUOTIENT FAMILIAL	Tarif facturé par période	Tarif annuel	Tarif facturé par période	Tarif annuel
380 et moins	5,76 €	28,80 €	11,52 €	57,60 €
500	7,78 €	38,90 €	15,56 €	77,80 €
750	11,87 €	59,35 €	23,74 €	118,70 €
1 000	16,53 €	82,65 €	33,06 €	165,30 €
1 250	22,04 €	110,20 €	44,08 €	220,40 €
1 500	27,50 €	137,50 €	55 €	275 €
1 750	31,75 €	158,75 €	63,50 €	317,50 €
2 000	35,21 €	176,05 €	70,42 €	352,10 €
2 001 et +	35,28 €	176,40 €	70,56 €	352,80 €

Contenu du périscolaire

La Ville et les animateurs, en lien avec les associations, travaillent tout au long de l'année pour élargir l'offre d'activités et permettre ainsi à tous les enfants de profiter d'animations adaptées et intéressantes.

Chaque école a élaboré **un projet périscolaire qui se décline autour de 4 axes :**

- Activités artistiques et culturelles : peinture, musique, arts plastiques…
- Activités sportives : foot, judo, basket…
- Activités éco-citoyennes : jardinage, fabrication d'un journal, santé…
- Jeux libres : jeu de Go, Kapla, lecture…

Les activités se construisent avec les familles, les enseignants et les acteurs associatifs selon le projet périscolaire et en fonction des équipements autour de l'école et des associations intervenantes.

De nombreuses **associations grenobloises** participent à l'animation des temps périscolaires. Elles permettent de proposer aux enfants des activités variées : yoga, danse, arts plastiques, cirque, jeux de société, rugby, judo…

Dès cette rentrée, plusieurs associations rejoignent la vingtaine déjà présentes les années précédentes pour proposer encore de nouveaux projets, dont un certain nombre, cette année, liés à l'éco-citoyenneté. Ce sera notamment le cas avec l'Ecole de la Paix, BEYTI, SAAAIS ou encore Santé-Diabète. D'autres proposeront du hip-hop et même de l'égyptologie avec l'Association Dauphinoise D'Egyptologie Champollion.

Les ETAPS (Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives) de la Ville, qui jusqu'alors étaient présents deux soirs par semaine dans les écoles, seront désormais **présents trois soirs par semaine** et pourront donc proposer des activités sportives supplémentaires.

L'aide aux leçons constitue une aide offerte aux élèves. Elle a fait l'objet d'une réflexion partagée avec l'Éducation nationale. Même si les enseignants ne donnent pas de travail écrit, l'aide aux leçons permet l'apprentissage et la revue des apprentissages de la journée, l'approfondissement du travail de la classe (lecture, recherche documentaire…), l'acquisition de l'autonomie dans le travail (se repérer dans le cahier de texte et les différents outils…), l'entraînement à mieux apprendre et à comprendre les consignes.
Elle se distingue du soutien scolaire et également des Activités pédagogiques complémentaires (APC) dispensées par les enseignants.

Ce qui change pour les familles et les enfants

Les parents inscrivent leur enfant au périscolaire et les enfants choisissent leurs activités.

Cette modification du fonctionnement du périscolaire est importante car elle laisse toute liberté à l'enfant de choisir la façon dont il va occuper ce temps et le rend peu à peu responsable. Cela est fait en fonction de son état de fatigue, ses motivations, des activités qui sont proposées… et sans inscription préalable. Ce projet favorise la découverte de nouvelles activités

Les associations socioculturelles **continueront à proposer à 16 h des activités** soutenues financièrement par la Ville, auxquelles les familles pourront inscrire leur(s) enfant(s), afin de diversifier leurs activités après l'école. De la même façon, les clubs sportifs et les associations culturelles ont été invités à proposer des activités à partir de la fin du temps scolaire.

Enfin, l'accueil des enfants bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé (PAI) en temps scolaire fera l'objet d'une attention particulière sur le temps périscolaire du soir pour leur garantir un accueil sécurisé.